

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 décembre 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Placement SICAV» pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 6.164.920, un actif net de D : 6.153.390 et un bénéfice de la période de D : 30.758.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Placement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 30 Septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 21,28% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 23 Octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	3 736 474	2 509 700	2 932 608
Obligations et valeurs assimilées		3 488 021	2 370 489	2 792 439
Tires des Organismes de Placement Collectif		248 453	139 211	140 169
Placements monétaires et disponibilités		2 309 187	466 344	872 010
Placements monétaires	5	2 308 280	466 647	871 994
Disponibilités		907	(303)	16
Créances d'exploitation		119 258	339 452	-
TOTAL ACTIF		6 164 919	3 315 496	3 804 618
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	11 013	7 558	8 014
Autres créditeurs divers	9	517	277	19 060
TOTAL PASSIF		11 530	7 835	27 074
ACTIF NET				
Capital	12	6 026 766	3 227 848	3 662 333
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		8	61	69
Sommes distribuables de la période		126 615	79 752	115 142
ACTIF NET		6 153 389	3 307 661	3 777 544
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 164 919	3 315 496	3 804 618

ETAT DE RESULTAT						
(Montants exprimés en dinars tunisiens)						
	Note	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	6	35 300	103 822	25 200	80 221	107 134
Revenus des obligations et valeurs assimilées		35 300	100 331	25 200	73 763	100 676
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	3 491	-	6 458	6 458
Revenus des placements monétaires	7	8 718	18 546	7 071	33 915	39 103
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		44 018	122 368	32 271	114 136	146 237
Charges de gestion des placements	10	(11 013)	(29 826)	(7 558)	(24 322)	(32 336)
REVENU NET DES PLACEMENTS		33 005	92 542	24 713	89 814	113 901
Autres charges	11	(1 341)	(3 640)	(927)	(3 108)	(4 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 664	88 902	23 786	86 706	109 817
Régularisation du résultat d'exploitation		39 760	37 713	(14 524)	(6 954)	5 325
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		71 424	126 615	9 262	79 752	115 142
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(39 760)	(37 713)	14 524	6 954	(5 325)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(906)	(3 735)	900	(5 460)	(5 778)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	(1 053)	(865)	(1 114)	(1 114)
Frais de négociation de titres		-	(6)	-	(4)	(21)
RESULTAT DE LA PERIODE		30 758	84 108	23 821	80 128	102 904

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	30 758	84 108	23 821	80 128	102 904
Résultat d'exploitation	31 664	88 902	23 786	86 706	109 817
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(906)	(3 735)	900	(5 460)	(5 778)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-	(1 053)	(865)	(1 114)	(1 114)
Frais de négociation de titres	-	(6)	-	(4)	(21)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(106 275)	-	(93 334)	(93 334)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 214 972	2 398 012	(834 055)	127 218	574 325
Souscriptions					
- Capital	4 904 586	15 405 331	4 554 728	11 224 935	16 759 158
- Régularisation des sommes non distribuables	(6 076)	(8 016)	(8 867)	(12 803)	(23 070)
- Régularisation des sommes distribuables	201 914	545 262	97 586	290 967	448 755
Rachats					
- Capital	(2 726 631)	(13 032 916)	(5 375 838)	(11 099 725)	(16 198 261)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 329	4 828	10 461	13 053	22 453
- Régularisation des sommes distribuables	(162 151)	(516 477)	(112 125)	(289 209)	(434 710)
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 245 729	2 375 845	(810 234)	114 012	583 895
ACTIF NET					
En début de période	3 907 660	3 777 544	4 117 895	3 193 649	3 193 649
En fin de période	6 153 389	6 153 389	3 307 661	3 307 661	3 777 544
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	38 675	36 725	40 582	31 112	31 112
En fin de période	60 515	60 515	32 365	32 365	36 725
VALEUR LIQUIDATIVE	101,684	101,684	102,199	102,199	102,860
TAUX DE RENDEMENT	0,64%	1,91%	0,72%	2,21%	2,85%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012, à D : 3.736,474, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		3 424 099	3 488 021	56,68%
Obligations		1 843 694	1 874 051	30,46%
Obligations AIL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	91 823	1,49%
Obligations STB 2010-1 au taux de 5,3%	2 000	173 320	177 186	2,88%
Obligations TLG 2009-2 au taux de 5,125%	2 000	120 000	122 507	1,99%
Obligations TLG 2011-1 au taux de TMM+0,9%	1 400	112 000	113 215	1,84%
Obligations HL 2010-1 au taux de 5,25%	1 500	90 000	91 087	1,48%
Obligations HL 2010-2 au taux de 5,45%	1 000	80 000	82 954	1,35%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-B au taux de 5,40%	500	50 000	50 935	0,83%
Obligations MEUBLATEX INDUSTRIES 2010-C au taux de 5,40%	2 500	250 000	254 675	4,14%
Obligations AMEN BANK 2010 au taux de TMM+0,85%	1 000	86 660	86 915	1,41%
Obligations CIL 2010-1 au taux de TMM+0,75%	2 000	120 000	120 701	1,96%
Obligations ATTIJARI BANK 2010 au taux de TMM+0,6%	1 000	85 714	87 732	1,43%
Obligations ELWIFACK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	1 200	96 000	98 366	1,60%
Obligations UIB 2011-1 au taux de 6,3%	2 000	190 000	190 944	3,10%

Obligations BTE 2011 au taux de 6,25 %	500	50 000	51 605	0,84%
Obligations BTK 2012-1 au taux de 6,3 %	1 500	150 000	150 973	2,45%
Obligations CIL 2012-1 au taux de 6%	1 000	100 000	102 433	1,66%
Bons du trésor assimilables	1 545	1 580 405	1 613 970	26,23%
BTA 04-2014-7,5%	90	96 210	95 423	1,55%
BTA 07-2014-8,25%	5	5 475	5 280	0,09%
BTA 05-2022-6,9%	400	430 500	433 568	7,05%
BTA 07/2017 6,75%	400	409 670	413 108	6,71%
BTA 10/2015 5%	300	295 100	309 065	5,02%
BTA 03/2013 5%	150	150 000	153 436	2,49%
BTA 10/2018 5,5%	200	193 450	204 090	3,32%
Titres des Organismes de Placement Collectif		248 992	248 453	4,04%
Actions SICAV				
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	2 406	248 992	248 453	4,04%
Total		3 673 091	3 736 474	60,72%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			60,61%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 2.308,281 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/09/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		1 305 371	1 311 028	21,31%
Banque Nationale Agricole		1 305 371	1 311 028	21,31%
certificats de dépôt	500 000	499 625	499 662	8,12%
BNA au 09/10/2012 à 3,38%	500 000	499 625	499 662	8,12%
billets de trésorerie	500 000	497 395	497 590	8,09%
ATTIJARI LEASING au 06/11/2012 à 5,9%	500 000	497 395	497 590	8,09%
Total général		2 302 391	2 308 280	37,51%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			37,44%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 35.300 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 contre D : 25.200 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	18 659	18 271
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	16 641	6 929
TOTAL	35 300	25 200

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 8.718 contre D : 7.071 pour la même période de l'exercice précédent, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue , les certificats de dépôt et les billets de trésorerie et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des dépôts à vue	4 495	5 339
Intérêts des certificats de dépôt	1 532	1 732
Intérêts des billets de trésorerie	2 691	-
TOTAL	8 718	7 071

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 11.013 contre D : 7.558 au 30.09.2011 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Maxula Bourse	7 383	5 067
Banque Nationale Agricole	3 630	2 491
Total	<u>11 013</u>	<u>7 558</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 517 contre D : 277 au 30.09.2011 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance du CMF	476	253
TCL	41	24
Total	<u>517</u>	<u>277</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 11.013 contre D : 7.558 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Commission de gestion	7 383	5 067
Commission de dépôt et de distribution	3 630	2 491
Total	<u>11 013</u>	<u>7 558</u>

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 1.341 contre D : 927 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance du CMF	1 230	845
TCL	110	81
Autres	1	1
Total	<u>1 341</u>	<u>927</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2012, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2011

Montant	3 662 333
Nombre de titres	36 725
Nombre d'actionnaires	379

Souscriptions réalisées

Montant	15 405 331
Nombre de titres émis	154 481
Nombre d'actionnaires nouveaux	703

Rachats effectués

Montant	(13 032 916)
Nombre de titres rachetés	(130 691)
Nombre d'actionnaires sortants	(640)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3 735)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(1 053)
Régularisation des sommes non distribuables	(3 188)
Frais de négociation de titres	(6)

Capital au 30-09-2012

Montant	6 026 766
Nombre de titres	60 515
Nombre d'actionnaires	442